

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/08/2025 - 46036 - 2013 B 07383 - 750 070 005 - A.E.P.

2025/46036

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise AEP										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 67 AVENUE DE BUZENVAL 92500 RUEIL MALMAISON															
SIREN 7 5 0 0 7 0 0 0 5															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2					
										Exercice N clos le					
										3 1 1 2 2 0 2 4					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014	2 700	016	2 700							
	Immobilisations corporelles *				028	23 075	030	23 075							
	Immobilisations financières * (1)				040	100	042				100				
	Total I (5)				044	25 875	048	25 775			100				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	8 530	052	3 040			5 490				
		Marchandises *			060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	164	066				164					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068	12 254	070				12 254				
		Autres* (3)			072	381	074				381				
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	81 020	086				81 020					
	Charges constatées d'avance*			092	55	094				55					
Total II			096	102 403	098	3 040			99 363						
Total général (I + II)					110	128 278	112	28 815			99 463				
PASSIF										Exercice N		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120						5 000				
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126						500				
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131											
	Report à nouveau				134						5 652				
	Résultat de l'exercice				136						26 954				
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142						38 106				
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166						4 718				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	4 942						12 240				
	Comptes courants d'associés				173						44 399				
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176						61 357					
Total général (I + II + III)					180						99 463				
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193		(4)	Dont dettes à plus d'un an			195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*			182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs			199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*			184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise AEPNéant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	137 249
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	3 052
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	140 301
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	39 901
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	940
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	17 940
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 080
	Rémunérations du personnel*				250	31 082
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	14 103
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255	
	Dotations aux provisions				256	3 040
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	3
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	108 593

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	31 708
Produits financiers (III)	280	3	Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	4 757

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	4 757		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
			JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quinquies A	181		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	31 711
	Bénéfices col.1 Déficit col.2				354	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	31 711	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	

Désignation de l'entreprise : AEP

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 700	412		414		416	2 700	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	6 950	452		454		456	6 950	
	Matériel de transport	460	12 235	462		464		466	12 235	
	Autres immobilisations corporelles	470	3 890	472		474		476	3 890	
	Immobilisations financières	480	100	482		484		486	100	
TOTAL		490	25 875	492		494		496	25 875	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	2 700	502		504		506	2 700
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 950	542		544		546	6 950
	Matériel de transport	550	12 235	552		554		556	12 235
	Autres immobilisations corporelles	560	3 890	562		564		566	3 890
TOTAL		570	25 775	572		574		576	25 775

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

(Si ce tableau est annexé, joindre un état du même modèle)					
	1	2	3	4	5
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.					
	6	7	8	9	10

Immobili- sations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①		②		③		④		Court terme* ⑤		Long terme				
											19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾					579	Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : AEP

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640 3 040	642 3 040	644 3 040	646 3 040
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680 3 040	682 3 040	684 3 040	686 3 040

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1 Indemnités pour congés à payer,
charges sociales et fiscales correspondantes

2

3

4

5

6

7

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 17 234
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 9 792
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

AEP SASU

L'exercice clôturé au 31/12/2024 présente un montant total du bilan de 99 463 € et dégage un résultat de + 26 954 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.

Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Signature
Date



Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus ou comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Divers :

Néant

A.E.P. SASU
67 avenue de Buzenval
92500 RUEIL MALMAISON
RCS Nanterre 750 070 005
Au capital de 5 000 €

Signature

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE**

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2024 qui est de + 26 954 € :

Bénéfice.....	+ 26 954 €
+ report à nouveau	+ 5 652 €
Soit un résultat de	+ 32 606 €

Que nous proposons d'affecter comme suit :

. A la réserve légale.....	
. Le solde au report à nouveau.....	+ 18 320 €
. Distribution de dividendes brut.....	14 286 € brut (10 000 € net)

(Extrait du rapport de gestion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30.06.2025)

A.E.P. SASU
67 avenue de Buzenval
92500 RUEIL MALMAISON
RCS Nanterre 750 070 005
Au capital de 5 000 €



DEUXIEME RESOLUTION VOTEE

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2024 qui est de + 26 954 € :

Bénéfice.....	+ 26 954 €
+ report à nouveau	+ 5 652 €

Soit un résultat de	+ 32 606 €
---------------------------	------------

Que nous proposons d'affecter comme suit :

. A la réserve légale.....	
. Le solde au report à nouveau.....	+ 18 320 €
. Distribution de dividendes brut.....	14 286 € brut (10 000 € net)

Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices :

Exercices	Distribution brute	Abattement
2021	10 000 €	NEANT
2022	NEANT	NEANT
2023	57 142 € (40 000 € net)	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30.06.2025)